OCOM C432.03 – DÉCRIRE LES TURBINES À GAZ

1. **Rendement** : Décrire les turbines à gaz

2. **Conditions** :

   a. Éléments fournis :

      (1) de la supervision, et

      (2) de l'aide au besoin.

   b. Éléments non permis : S.O.

   c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.

3. **Norme** : Le cadet doit décrire les turbines à gaz, y compris :

   a. les turboréacteurs,

   b. les réacteurs à double flux,

   c. les turbopropulseurs, et

   d. les turbomoteurs.

4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire les turboréacteurs.	Exposé interactif	10 min	C3-116 (p. 86 et 87)
PE2	Décrire les réacteurs à double flux.	Exposé interactif	10 min	C3-116 (p. 87 et 88)
PE3	Décrire les turbopropulseurs et les turbomoteurs.	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 87)

5. **Durée** :

a.	Introduction et conclusion :	5 min
b.	Exposé interactif :	25 min
c.	Durée totale :	30 min

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-804/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-804-PG-002/A-CR-CCP-804-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

6. **Justification** : L’exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour clarifier, faire ressortir et résumer les turbines à gaz.

7. **Documents de référence** : C3-116 ISBN 0-9680390-5-7 MacDonald, A.F. et Peppler, I. L. (2000). Tiré de *Entre ciel et terre : Édition du millénaire*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.

8. **Matériel d’instruction** : Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d’entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.

10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques** : S.O.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-804/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-804-PG-002/A-CR-CCP-804-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.